

# Guide du juge Imposé

Module 1- Le juge et la FSCF

Saison 2024-2025

# Sommaire

1

La FSCF, son organisation

2

Charte de l'officiel

3

Le support technique

4

Les catégories d'âge

5

Les compétitions

6

Les agrès et le placement du juge

# La fédération sportive & culturelle de France

- 23 Activités
- 12 régions
- 74 comités départementaux
  
- 145000 licences
- 46000 licences gym Féminine
- 500 clubs

## Les régions



# La fédération sportive & culturelle de france

Président : **Christian Babonneau** élu pour 4 ans en Novembre 2024



- Le comité directeur de la **FSCF** est élu par les représentants des Comités départementaux et des Régions.



- La **Commission Nationale de Gymnastique Féminine** nommée par le comité directeur de la FSCF est composée de 15 membres.

- Responsable: **Youri DARBOURET**



# Région Auvergne Rhône Alpes « AURA »

- 3 territoires
  - Auvergne
  - Dauphiné Savoie Vivarais
  - Lyonnais

Président : **Denis Veyret** élu pour 4 ans en Novembre 2024



- Le comité directeur de la région **AURA** est élu par les représentants des Comités départementaux.

# Territoire Dauphiné - Savoie - Vivarais

- 5 Départements:

- Ardèche
- Drôme
- Isère
- Savoie
- Haute Savoie

16000

licenciés

Président : **Denis Veyret** Octobre 2024



- La **Commission Territoriale de Gymnastique Féminine** nommée par le comité directeur du territoire DSV est composée de 15 membres.

- Responsable: **Lionel GRES**



- Responsable juge : **Sylvie GILLOUX**

# Comité départemental du Dauphiné

- 2 Départements:

○ Drôme

6000 licenciés

○ Isère



Président : **Didier GAUTHIER** élu pour 4 ans en Octobre 2024

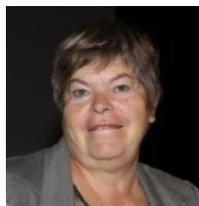


- Le Comité Départemental du Dauphiné est élu par les représentants des clubs.



- La **Commission Départementale de Gymnastique Féminine** nommée par le comité directeur du CDD est composée de 15 membres.

- Responsable : **Annie DHIEN**



- Responsable juges : **Ariane GRES**



# Comité départemental du Dauphiné

## ***17 clubs de gymnastique féminine :***

- ✓ Avant-garde Turripinoise, La Tour du Pin
- ✓ Chartreuse Gym de Saint Laurent du Pont
- ✓ Dauphinoise de Coublevie
- ✓ Entente gymnique Entre 2 Guiers
- ✓ Esprit Sport Seyssuel Estrablin
- ✓ Etoile de Voiron
- ✓ Fraternelle de Bourgoin-Jallieu
- ✓ Gym club Montalieu
- ✓ Jeanne d'Arc de Saint Marcellin
- ✓ Légion Viennoise, Vienne
- ✓ La Motte d'Aveillans
- ✓ Oxy'gym, Les Abrêts en Dauphiné
- ✓ Passion Gym La Côte Saint André
- ✓ Sentinelle des Alpes, Grenoble
- ✓ Union Chabonnaise, Châbons
- ✓ Union gymnique de Montélimar
- ✓ Union sportive de Beaurepaire

# Charte de l'officiel

Charte élaborée par la **Commission Nationale des Arbitres de la FSCF**

• **JE M'ENGAGE** dans mes fonctions d'officiel à la FSCF, à :



- 1) Respecter l'esprit porté par les valeurs de la Fédération, son éthique et sa déontologie
- 2) Acquérir et maintenir les compétences nécessaires à mes fonctions
- 3) Être impartial, équitable, objectif, et agir en toute intégrité
- 4) Rester maître de moi en toutes circonstances
- 5) Prendre des décisions cohérentes dans mon jugement et/ou mes responsabilités
- 6) Être courtois et respectueux
- 7) Être disponible

# Le Juge

L'objectif de chaque juge est de **VALORISER** les mouvements présentés par la gymnaste en fonction de critères techniques précis.

- Chaque membre du jury doit :
  - Justifier d'une formation adaptée au niveau de la compétition
  - Juger avec exactitude et impartialité les exercices présentés
  - Poser **SA** note et valider avec son partenaire

**Chaque juge débutant est accompagné par un juge confirmé lors des premières compétitions**

**Remarque :** tous les juges présents sur le plateau de compétition doivent être licenciés

# Le support technique

**Le Programme Fédéral**, mis à jour chaque début de saison est disponible sur le site FSCF. Il est indispensable de posséder les documents de l'année sportive en cours pour juger.

**PROGRAMME**  
Fédéral

**GYMNASTIQUE**  
**FEMININE**

**2025**

- Il reprend le règlement administratif et technique de la gymnastique féminine de la FSCF
- Mouvements poussins: formation physique et agrès du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> degré
- Mouvements d'ensembles Jeunesses & Aînées
- Agrès Jeunesses & Aînées du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> degré (pas de 1<sup>er</sup> degré en catégorie Aînées)
- Mouvements Aînées 6<sup>ème</sup> degré

# Les catégories d'âges

- Poussins : nées en 2015-2016-2017-2018 (7 à 10 ans)
- Jeunesses : nées en 2011-2012-2013-2014 (11 à 14 ans)
- Aînées : nées en 2010 et avant (15 ans et plus)

# Les compétitions

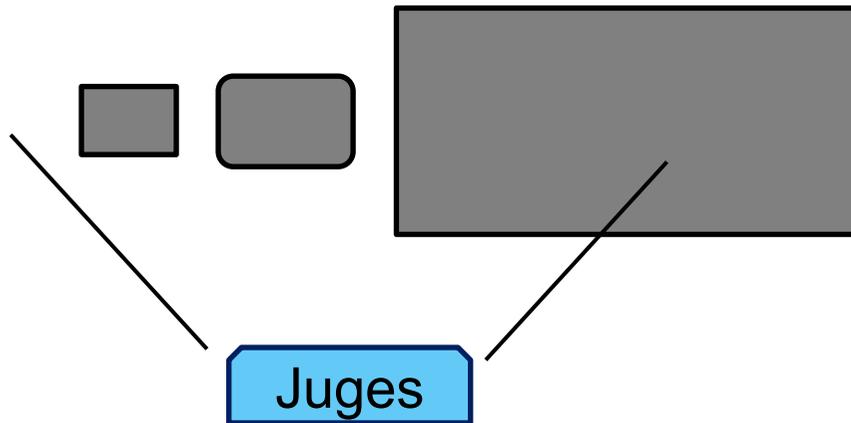
Accessibles aux juges débutants et juges 1<sup>er</sup> échelon (En vert)

	Individuelles			Equipes	
	Code FIG	Code C2-3 FSCF	Programme Fédéral	Code FIG	Programme Fédéral
<b>Décembre</b>	Coupes d'Hiver 1er Tour (DSV)			Coupes d'Hiver 1er Tour (DSV)	
<b>Janvier</b>				Coupes d'Hiver 1/2 finales (Région S/E)	
<b>Février</b>					Challenges (CDD)
<b>Mars</b>			Etoiles (A/J 2 Jrs CDD)	Coupes d'Hiver Finales (National)	
<b>Avril</b>	Individuelles (CDD)		Badges Poussins (CDD)		
<b>Mai</b>	Individuelles (DSV)				Poussins (CDD)
	Individuelles (National)				
<b>Juin</b>					A/J-Poussins (2Jrs DSV)
					National F-F1 National F2-F3

# Les Juges aux agrès

## Table de Saut :

Placement de côté, dans l'axe de la table de saut.



# Les Juges aux agrès

- **Barres asymétriques** :  
Placement de profil, dans l'axe des barres



Juges

# Les Juges aux agrès

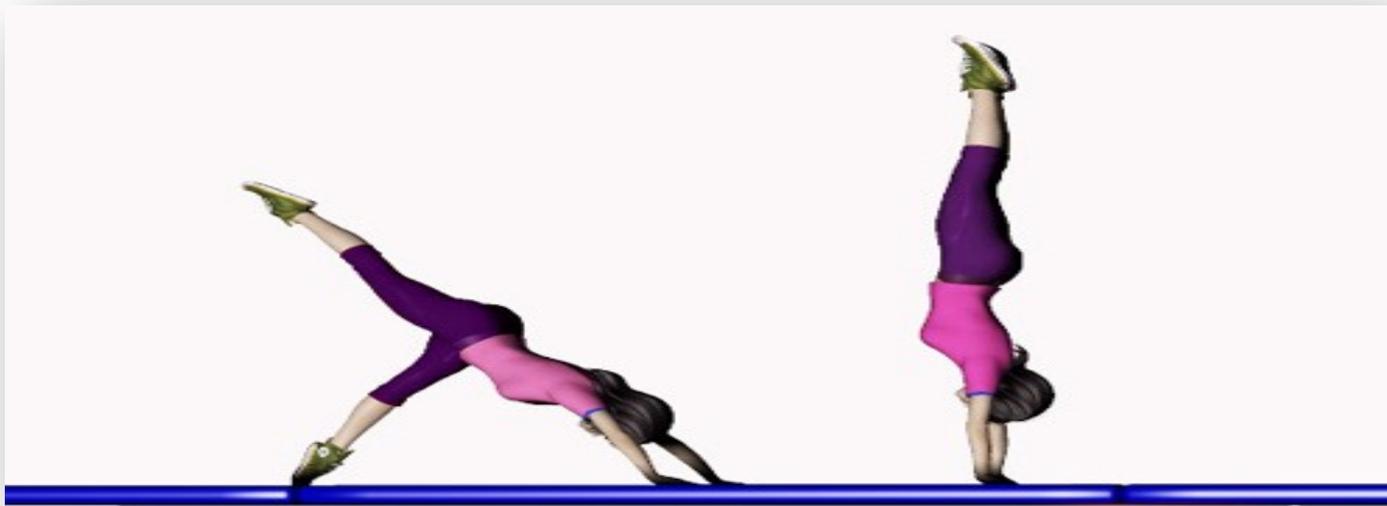
- **Poutre:**  
Placement de côté, parallèle à la poutre



# Les Juges aux agrès

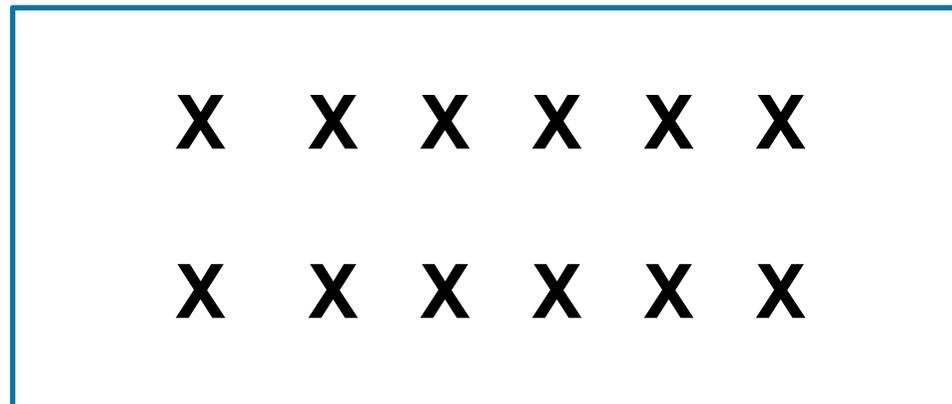
- **Sol:**

Placement de côté, le long des tapis (12 à 16 mètres)



# Mouvement d'ensemble

- Possibilité de juger uniquement les ensembles en suivant les formations spécifiques, connaissance nécessaire des mouvements A/J et des 3 postes
- Exécution d'ensemble (*position statique*)
- Exécution individuelle (*position mobile*)
- Alignement (*position statique*)



# Formation physique poussin

- Mouvement individuel au Sol, ensemble d'éléments chorégraphiques exécutés en musique sur un tapis de 2x1 M



Juges

## TENUE DES JUGES

DAMES	MESSIEURS
<ul style="list-style-type: none"><li>- Pantalon ou jupe ou bermuda bleu marine (jean foncé accepté en département, pas en national)</li><li>- Haut blanc uni</li><li>- Veste bleue marine</li><li>- Baskets blanches si possible</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pantalon gris (jean correct accepté)</li><li>- Haut blanc uni</li><li>- Veste bleue marine</li><li>- Baskets blanches si possible</li></ul>

IL N'Y A PLUS DE TENUE D'ÉTÉ CETTE ANNÉE